

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 27 (1929)  
**Heft:** 11

**Vereinsnachrichten:** Fédération internationale des géomètres

**Autor:** Butault, L.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

supplémentaires devraient être calculés sur la base des frais des travaux géométriques plutôt que sur l'ensemble des travaux. On devrait fixer dans chaque entreprise de remaniement parcellaire des zones de colonisation et faire tout ce qui est possible pour que les frais des nouvelles constructions rurales ne soient pas trop élevés. Les plans des remaniements parcellaires peuvent être soumis au Département fédéral en trois étapes, ceci dans le but d'éviter tout travail inutile.

M. Schwarz, chef du service des améliorations foncières du canton de Vaud, commenta dans sa conférence sur les remaniements parcellaires dans le canton de Vaud l'effort fait dans ce canton qui, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1929, était à la tête des cantons suisses, avec 11,000 ha de terres remaniées. Il est maintenant dépassé par le canton de Zurich du fait surtout des subsides très importants, s'élevant dans ce canton jusqu'au 80 % du coût des travaux.

M. Hegg, directeur du cadastre vaudois, parla des relations entre les remaniements parcellaires et le Registre foncier et conclut comme suit: 1<sup>o</sup> Rendre obligatoire par une disposition légale le remaniement parcellaire précédant la mensuration cadastrale, à condition que ce remaniement se justifie. Fournir les moyens financiers pour permettre son exécution en temps opportun. 2<sup>o</sup> Consacrer l'état de fait au moment de la prise de possession des nouveaux biens-fonds par une inscription au Registre foncier permettant les transactions immobilières sur la base du droit cadastral.

M. Diserens, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale, à Zurich, traita de la méthode de pointage pour l'estimation des terres, en la comparant avec la méthode vaudoise. Le conférencier exposa que la méthode d'estimation par pointage constitue un progrès marqué par rapport au système vaudois d'évaluation. Il considère que l'exactitude relativement grande de la méthode du pointage est prouvée par les résultats de recherches et comparaisons aux quelles elle a donné lieu. Son adaption dans le canton d'Argovie méritait d'être imitée.

M. Mermod, conseiller national, termina la série des conférences en parlant de la portée économique et sociale des remaniements parcellaires. Il démontra la nécessité de débarasser nos terres des innombrables servitudes qui l'étreignent, et il rappela le grand danger que présente l'abandon de la terre par la jeunesse alléchée par des perspectives d'une vie plus facile à la ville. Les remaniements parcellaires sont une œuvre sociale de premier ordre qui rapporte avant tout, quoi qu'on dise, au petit propriétaire.

M. Mermod termina son exposé en rendant un hommage mérité au service des améliorations foncières pour sa féconde activité, et c'est sur un encouragement adressé aux ingénieurs ruraux et aux géomètres que cette journée inoubliable prit fin.

Le 2 novembre, environ 80 personnes ont assisté à la visite des travaux de remaniements parcellaires effectués dans le nord du canton de Vaud, à Method, Suscévaz et Villars-Burquin. Tous ceux qui ont eu la chance de prendre part à ces conférences et excursions furent fort satisfaits de la riche documentation qu'ils recueillirent. *H. Fluck.*

---

## Fédération internationale des Géomètres.

*Séance du Comité Permanent le 27 juillet 1929 à Zurich (Suisse).*

Le Comité Permanent s'est réuni le 27 juillet 1929 à 10 h 30 dans un salon de l'Hôtel Stadthof à Zurich.

Etaient présents MM:

Belgique: Roupinsky, Président d'Honneur de la Fédération; Beniest, Président de l'Union des Géomètres Belges.

France: Jarre, Président de la Fédération; Butault, Secrétaire Général; Pauli, délégué.

Suisse: Bertschmann, Président du Comité d'Organisation du Congrès de 1930; Baltensperger, Baeschlin, Nicod (Membres du Comité d'Organisation).

S'étaient fait excuser:

Angleterre: MM. Drower, Vice-Président, et le Colonel Cole, délégué.

Danemark: MM. Termamen, délégué, Schmidt.

France: MM. Danger, Vice-Président d'Honneur. Mora, Trésorier de la Fédération, Peltier, délégué, Bourgoïn, délégué.

Hollande: M. Heines, Vice-Président.

Belgique: MM. Mermond, Panchaud, Jonckheere.

Lettonie: M. Danguls, Vice-Président.

A 10 h le Président Jarre ouvre la séance; il adresse ses remerciements aux délégués présents et exprime le regret causé par l'absence de certains délégués fidèles aux séances antérieures et que les circonstances ont empêchés de venir cette année. Il est néanmoins persuadé que les délégués présents, stimulés par l'ardeur dont fait preuve le Comité d'organisation du Congrès de 1930, accompliront une besogne utile au succès de cette grande manifestation professionnelle à laquelle voudront prendre part toutes les Nations.

M. Bertschmann, Président de la Société Suisse des Géomètres et Président du Comité d'Organisation du Congrès de 1930, souhaite la bienvenue aux délégués dans la Ville de Zurich, et s'associe aux paroles du Président en ce qui concerne la fécondité du travail de préparation qui sera fait dans la journée.

Le Président donne la parole au Secrétaire Général pour le compte-rendu moral.

M. Butault expose que si le nombre des nations adhérentes à la Fédération ne s'est pas augmenté durant l'année statutaire 1928—1929, il n'en est pas moins vrai que l'idée fait peu à peu son chemin dans plusieurs pays, et que par la seule force de son utilité elle finira par vaincre les obstacles d'ordre moral qu'elle rencontre encore.

Le prochain Congrès qui s'annonce comme devant être une grande manifestation scientifique, groupera autour de nous les hésitants de l'heure actuelle.

Le Secrétaire Général donne lecture de la correspondance échangée avec la Société des Géomètres suédois d'une part et avec l'Union des Géomètres Allemands d'autre part.

Le Président de l'Union des Géomètres Allemands, M. Lotz, ainsi que M. Kohlschutter, Directeur de l'Institut Géodésique de Potsdam, qui firent tous deux partie de la délégation de leur pays au Congrès de 1926, et ont par conséquent pu apprécier l'importance au point de vue professionnel de cette manifestation, ont fait tous leurs efforts pour obtenir l'adhésion des Géomètres Allemands à la Fédération Internationale, mais se sont heurtés à une difficulté d'ordre intérieur qui résulte de la classification en deux catégories très distinctes des géomètres allemands: les Ingénieurs géomètres, sortant des écoles supérieures, et les Géomètres techniciens, sortant des écoles du deuxième degré et d'écoles professionnelles.

La même situation s'est présentée déjà dans certains pays et a été résolue par un accord intérieur, la fraction de l'échelon supérieur décidant l'adhésion et réglementant la représentation à la Fédération comme elle croyait devoir le faire.

Le Président d'Honneur, M. Roupcinsky, fait ressortir que les Géomètres Allemands ont toute latitude pour s'organiser intérieurement à leur gré et, d'un commun accord, les délégués présents émettent le vœu suivant:

«Le Comité Permanent de la Fédération Internationale, réuni à Zurich le 27 juillet 1929, prend acte avec satisfaction de voir les confrères allemands maintenir le contact avec la Fédération Internationale des Géomètres, rappelle que l'activité professionnelle de Géomètre définie dans les statuts permet à chaque pays d'organiser, dans le cadre de son unité nationale et de son organisation corporative, telle délégation qui lui donne satisfaction pour être représenté dans la Fédération Internationale.

Il adresse à ses confrères Allemands ses saluts confraternels et émet le vœu de voir l'Allemagne prendre une part active au Congrès de 1930 et à la prospérité de la Fédération Internationale.

Le Secrétaire Général donne ensuite lecture du rapport financier du Trésorier, M. Mora.

Le Trésorier, regrettant qu'aucune adhésion nouvelle ne soit venue modifier la liste du précédent exercice, fixe, d'après les cotisations, le nombre des membres adhérents à 5500 pour 11 nations.

La situation au 12 mai 1928 s'établissait ainsi:

Recettes . . . . .	fr. 31,156.20
Dépenses . . . . .	» 20,640.50
Soit un excédent de . . . . .	<u>fr. 10,515.70</u>

Avoir au commencement de l'exercice . . . . .	fr. 10,515.70
Les recettes de l'exercice 1928—1929 ont été de . . . . .	» 8,808.30
	<u>fr. 19,324.—</u>
et les dépenses de . . . . .	» 15,748.75
Reste en caisse au mois de juillet 1929 . . . . .	<u>fr. 3,575.25</u>

Cette situation, assez satisfaisante — car la Fédération n'est débitrice d'aucune somme à ce jour — est due au reliquat des recettes du Congrès, à certains versements anticipés et à la générosité de certains pays, en particulier de la Pologne.

La recette normale des cotisations à prévoir est de fr. 7050 environ, somme à peine suffisante pour couvrir les frais du Secrétariat Général et les autres frais généraux.

M. Mora expose qu'il n'est pas suffisant, pour un organisme d'une telle importance, de boucler son budget. La création d'un fonds de réserve annuel de fr. 50.— suisses avait été décidée, et il est regrettable qu'en état actuel des cotisations, il ne soit pas possible de réaliser cette prévision.

Le Trésorier exprime aussi le regret qu'une publication trimestrielle en plusieurs langues qui resserrerait le lien qui unit les nations fédérées et leur permettrait d'être renseignées sur les progrès constants de la technique professionnelle n'ait pu être créée faute de ressources suffisantes.

Les délégués s'associent aux éloges adressés par le Trésorier à la Pologne pour la libéralité avec laquelle elle règle ses cotisations, et regrettant avec M. Mora que les ressources ne permettent de mettre à exécution la constitution d'un sérieux fonds de réserve, ni la publication d'un organe trimestriel, espèrent que le prochain congrès élargira le champ d'action. Ils adressent au Trésorier leurs plus vives félicitations pour la minutie avec laquelle il a tenu la trésorerie et l'ardeur qu'il déploie pour ouvrir des voies nouvelles.

Le Secrétaire Général fait remarquer que la situation financière est exactement telle qu'il l'avait prévue lors de la réunion du 27 juin 1927 dans laquelle le montant des cotisations a été fixé et qu'il est impossible d'envisager le moindre changement d'ici le congrès de 1930; toutes les nations qui font actuellement partie de la Fédération et celles qui attendent sans doute cette grande manifestation pour y

adhérer pourront tabler sur de nouvelles bases pour amplifier l'œuvre de notre jeune organisme.

M. Roupcinsky, Président d'Honneur, remercie les confrères suisses de leur sympathique accueil et fait ressortir avec son humeur habituel l'utilité des réunions du Comité Permanent qui, seules, permettent la confrontation des thèses nationales et font faire un grand pas dans la voie de la Vérité et du Progrès. Les effets de la Fédération Internationale se sont déjà fait sentir, et c'est avec joie qu'il constate que le premier résultat du Congrès de 1926 a été d'obtenir pour les Collègues Français le diplôme d'Etat qu'ils demandaient inutilement depuis de nombreuses années. Il est persuadé que sous l'active et habile impulsion du Comité d'Organisation Suisse, le Congrès de 1930 sera encore une manifestation plus importante au point de vue international de la profession de géomètres.

M. Bertschmann remercie M. Roupcinsky de ses aimables paroles et prie MM. les délégués de vouloir bien accepter une invitation à dîner pour le soir.

La séance du matin est levée à 12 heures.

La séance de l'après-midi était consacrée à la préparation du Congrès de 1930; elle est ouverte à 15 heures par le Président Jarre.

M. Roupcinsky demande que la dépense totale du séjour soit prévue afin de renseigner les congressistes. A cet effet des cartes d'un modèle à peu près semblable à celles qui avaient été établies en 1926 seront adressées.

M. le Professeur Baeschlin, Président de la commission locale pour les travaux scientifiques, remet à chaque délégué une liste de propositions qui servira de base à la discussion. Les résolutions suivantes sont adoptées:

Les personnes qualifiées de chaque pays seront nommées officiellement dans les différentes commissions lors de la première séance du Congrès. Elles resteront membres des commissions respectives jusqu'au prochain Congrès.

Les séances de commission seront accessibles à tous les participants au Congrès sans qu'ils aient le droit de vote; mais le Président de la Commission pourra accorder la parole à ceux qui le demanderont.

Les commissions seront constituées de façon que toutes ou plusieurs au moins puissent siéger simultanément. Les Présidents et Rapporteurs devront être nommés dès maintenant de manière à pouvoir commencer les travaux préparatoires qui seront les suivants:

a) se servir de la presse professionnelle pour divulguer le Congrès et faire connaître au monde entier les présidents et rapporteurs nommés avec leur adresse.

b) faire parvenir aux Présidents les publications rentrant dans le domaine de leur commission — terme à fixer: fin février 1930 — les nouveaux travaux non publiés; les vœux concernant les questions à étudier dans chaque commission.

c) A la rentrée des réponses, le rapporteur devra faire un classement de ces travaux et une analyse succincte de leur contenu.

Ce classement devra être terminé fin juin 1930. Il sera laissé aux soins de chaque commission de discuter ou non les questions présentées.

Après ces questions d'organisation générale pour la partie scientifique du Congrès, il est décidé:

- 1° Que le Président du Congrès sera M. Bertschmann, Président de la Société Suisse des Géomètres.
- 2° Que chaque Nation adhérente désignera un Vice-Président.
- 3° Que la Suisse désignera le Secrétaire Général, le Trésorier et six secrétaires, soit un par commission.
- 4° Que les Nations suivantes désigneront un Président et un Rapporteur Général.

I <sup>re</sup> Commission:	Yougo-Slavie
II <sup>e</sup>	» Hollande
III <sup>e</sup>	» Pologne
IV <sup>e</sup>	» Belgique
V <sup>e</sup>	» Angleterre
VI <sup>e</sup>	» France.

La II<sup>e</sup> Commission comprendra trois sous-commission ayant chacune un Vice-Président désigné par:

- a) Tchécoslovaquie
- b) Espagne
- c) Danemark.

La III<sup>e</sup> Commission comprendra deux sous-commissions ayant chacune un Vice-Président désigné par:

- a) Lettonie
- b) Suisse.

#### *Programme des Commissions.*

I<sup>re</sup> Commission:

Unification des conventions professionnelles.

II<sup>e</sup> Commission:

Méthodes et Instruments de mensuration.

Sous-Commissions:

- a) Méthodes de mensuration — Instruments — Confection du plan — reproduction.
- b) Méthode des coordonnées polaires au moyen du mesurage optique des distances.
- c) Photogrammétrie et Topographie.

III<sup>e</sup> Commission:

Tendances dans l'Organisation légale et l'Enseignement du Géomètre.

Sous-Commissions:

- a) Organisation légale.
- b) Enseignement.

IV<sup>e</sup> Commission:

Le Géomètre Expert et la Propriété foncière.

V<sup>e</sup> Commission:

Remaniements parcellaires et Améliorations foncières.

VI<sup>e</sup> Commission:

Plans de Villes — Urbanisme.

#### *Conférences.*

I. Conférence sur les mensurations cadastrales en Suisse, par M. Baltensperger, Inspecteur Fédéral du Cadastre en Suisse.

II. Conférence sur les nouveaux instruments suisses de mensuration, par M. Baeschlin, Professeur de Géodésie à l'Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich.

III. Afin de bien marquer le caractère international dans toutes les manifestations du Congrès, il a été décidé qu'une troisième conférence serait faite par un confrère d'une autre nation; la délégation Belge proposa que cet honneur revint à la France qui quittait la Présidence de la Fédération. Cette proposition fut acceptée, et les délégués se rallièrent à l'unanimité sur le choix de Mademoiselle Thérèse Danger, Ingénieur des Arts et Manufactures, espérant qu'elle voudra bien faire aux congressistes l'honneur de son talent et de sa science.

#### *Exposition.*

Une exposition sera installée à l'Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich.

Elle tendra à donner un aperçu aussi complet que possible de l'exécution actuelle des travaux du cadastre dans les divers pays; des instruments en usage, du matériel employé pour les mensurations,

la documentation générale et les publications d'un intérêt professionnel. Les objets historiques (plans et instruments) doivent être exclus.

Il ne sera perçu aucune location; par contre, les frais d'installation, de surveillance et de nettoyage seront à la charge des exposants.

*Publications pour les Commissions.*

a) Avant le Congrès:

Compte-rendu des rapporteurs.

Programme des travaux des Commissions.

b) Pendant le Congrès:

Procès-verbaux des séances de commissions.

c) Après le Congrès:

Procès-verbaux des séances générales.

Les discours officiels.

Les conférences officielles.

Procès-verbaux des séances de commissions.

Eventuellement, les travaux non publiés et soumis aux commissions paraîtront dans les organes officiels nationaux.

Le Congrès aura lieu à Zurich et à Berne en Septembre 1930.

L'avant-programme établi prévoit quatre journées pleines de travail (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) et la Commission d'Organisation étudie le moyen de faire des excursions aux congressistes pour leur permettre d'admirer les plus beaux sites de ce superbe pays qu'est la Suisse.

Avant de clore la séance, les délégués envisagèrent la possibilité de fixer le Congrès de 1934 en Angleterre. Ce serait l'occasion d'étudier la plus vaste et la plus riche organisation corporative de la Fédération.

Le Président Jarre félicite le Comité d'organisation Suisse de la compétence dont il a fait preuve dans la préparation technique de cette réunion, qui faut augurer de la brillante réussite du prochain Congrès, et remercie les délégués d'avoir éclairé la discussion de leur précieux avis.

La séance est levée à 18 h 30.

Un dîner amical, auquel la Commission d'Organisation avait convié les délégués et qui fut agrémenté de la présence de la charmante Madame Nicod, fut l'occasion de quelques toasts empreints de la plus franche camaraderie, et chacun emporta de Suisse, avec le souvenir d'un décor incomparable et d'une hospitalité souriante, la certitude que le Congrès de 1930 sera un grand succès au point de vue technique et l'occasion d'un voyage particulièrement agréable.

Le Secrétaire Général: *L. Butault.*

## **Zweiter Kurs für Photogrammetrie an der Eidg. Technischen Hochschule in Zürich, Frühjahr 1930.**

Die Eidg. Techn. Hochschule beabsichtigt, vom 10. März bis 12. April 1930 einen II. Kurs für Photogrammetrie zu veranstalten. Da der Hochschule ein Wild-Autograph für längere Zeit zur Verfügung stehen wird, so ist die Durchführung des Kurses in folgender Weise vorgesehen:

Während der 5 Wochen des eigentlichen Kurses werden die Teilnehmer durch Vorlesungen und Demonstrationen am Wild-Autographen mit der Theorie und Praxis der terrestrischen und der Luft-Photogrammetrie (inklusive der Entzerrung von Luftaufnahmen) und dem Bau und der Verwendung des Wildautographen gründlich vertraut gemacht werden.

Die Vorlesungen werden von Dipl.-Ing. F. Baeschlin, ord. Professor